

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 41 (2004)
Heft: 1612

Artikel: OMC : temps menaçant pour les agriculteurs suisses
Autor: Tille, Albert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1019248>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Temps menaçant pour les agriculteurs suisses

Les paysans suisses n'échapperont pas à la libéralisation agricole prévue par l'accord de l'Organisation mondiale du commerce du 1^{er} août dernier. Ils auront de la peine à obtenir de Berne des compensations sociales.

La Suisse devra diminuer la protection massive qu'elle accorde à ses agriculteurs. On le sait depuis trois ans. En 2001 la réunion ministérielle de Doha décidait d'entreprendre une réforme fondamentale des échanges agricoles mondiaux. L'échec de la ministérielle de Cancun en 2003 avait freiné le processus. Il vient d'être relancé à Genève. L'accord du 1^{er} août fixe un cadre plus précis pour la réforme, mais les détails du quand, du combien et des exceptions laissent une large place à la négociation. Aucun calcul n'est possible pour l'instant. Mais on voit quels chapitres du programme vont faire mal aux agriculteurs suisses.

Subventions à l'exportation

L'accord de Genève est très ferme sur ce point. Les subventions à l'exportation devront disparaître à terme. La Suisse n'est guère concernée par cette disposition rigoureuse. Elle exporte presque exclusivement des produits laitiers vers l'Union européenne et les accords bilatéraux prévoient en cinq ans une libéralisation totale des échanges de fromage.

L'OMC entend fixer des règles sur l'aide alimentaire aux pays victimes de la famine. Ainsi un secours fourni à un pays du Sahel ne devra pas empêcher un autre pays d'Afrique d'écouler sa production. La Suisse devra en tenir compte dans ses opérations d'aide humanitaire.

Soutien interne

Chaque pays devra «réduire substantiellement» les subventions qui «provoquent une distorsion des échanges». Cette exigence aura un effet limité pour la Suisse. La nouvelle politique de la Confédération prévoit un soutien massif à son agriculture. Mais les paiements directs aux paysans visent, selon les textes fédéraux, à la protection de l'environnement, au maintien d'un habitat décentralisé et d'autres mesures qui ne touchent pas à la production. Pour re-

prendre l'image des feux de signalisation, l'OMC qualifie ces mesures d'aide de «catégorie verte». Elles sont autorisées car elles n'ont pas un effet de distorsion des échanges. La catégorie verte, financée par la caisse fédérale, est la bouée de sauvetage des agriculteurs suisses. Un bémol tout de même. L'accord du 1^{er} août prévoit, en termes très généraux, une «clarification», afin d'examiner si certaines de ces aides n'ont pas, malgré tout, un effet de distorsion des échanges.

Accès au marché

Les droits de douane, qui protègent la production indigène, devront être «substantiellement réduits» et spécialement les tarifs les plus élevés. L'ensemble de l'agriculture suisse est ici touché de plein fouet. C'est le cas, par exemple, pour les producteurs de fruits et légumes qui sont protégés, en période de récolte, par des droits de douane très élevés qui interdisent pratiquement l'impor-

tation. La Suisse devra négocier durement pour limiter ces «réductions substantielles». Elle pourra faire valoir que certains «produits sensibles» méritent une large protection, ainsi qu'une certaine souplesse dans l'abaissement général des tarifs. Elle compte sur le fait que, pays massivement importateur, elle ne sera pas dans le collimateur des champions du libéralisme agricole.

Une chose est cependant certaine. Berne devra faire des concessions qui forceront les agriculteurs à de nouveaux efforts de restructuration. Ils pourraient obtenir des compensations sociales sous forme d'allocations familiales plus généreuses, d'aides à la reconversion professionnelle ou à la retraite pour les paysans qui quittent leur exploitation. La Suisse aurait le feu vert de l'OMC. Mais le vent glacial des économies souffle sur Berne. Les paysans devront convaincre leurs défenseurs historiques UDC, radicaux et PDC de relâcher leur pression sur les réductions budgétaires. *at*

Financement de la politique

Les Suisses font la sourde oreille

La place prise dans les médias par le financement des campagnes électorales de la conseillère aux Etats bâloise Anita Fetz et du conseiller d'Etat soleurois Roberto Zannetti aurait-elle été différente à une autre saison ou si les bénéficiaires n'avaient pas été socialistes ? Peu importe. Il est heureux que la question du financement de l'action politique soit posée à nouveau. Il est même souhaitable qu'on cherche enfin sérieusement à trouver des solutions, car le déchaînement de la propagande pour ou contre quelques candidats pose la question des intéressés aux résultats et des investisseurs. La gauche désire contrôler le financement public des partis en espérant en tirer des avantages. Les bourgeois préfèrent le statu quo

et la discrétion car ils ont, ou avaient, une situation privilégiée. Les exemples bâlois et soleurois démontrent que ce n'est plus toujours le cas. Cela modifiera-t-il leur point de vue ? Le fait est que les Suisses boudent le sujet. Et désertaient, déjà par le passé, les groupes de travail sur le financement de la politique lors des congrès internationaux de science politique. Le sujet ne semblait pas actuel à l'époque et il ne l'est peut-être toujours pas. C'est une erreur et il serait temps de se pencher sur la question, car l'évolution de la vie politique, la désaffection marquée à l'égard de la plupart des appareils politiques, le mode de recrutement des élus, pour ne citer que ces quelques faits, obligent enfin à mieux considérer le problème. *cfp*